



Rés. #5343-06-20 Situation financière :	Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement d'accepter la situation financière de mai 2020. Adoptée.
Période de questions :	Aucune question
Rapport du Maire:	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une demande a été faite à M. Pierre Dufour, Ministre régional, pour regarder la possibilité de transférer notre PRAU dans notre entente de délégation des lots intramunicipaux. M. Jacques Harnois, attaché politique de M. Dufour, travaillera sur le dossier.</li> <li>- Ministère des Transports du Québec : Un rendez-vous sera pris avec M. Alex Lachaine pour vérifier les améliorations demandées dans le village.</li> <li>- Piste cyclable : Nous demanderons au Ministère des Transports du Québec de nous fournir les ponceaux nécessaires et M. Denis Provencher a effectué du débroussaillage.</li> <li>- Municipalité Régionale de Comté : Les états financiers de la MRC et du TNO ont été présenté. 7 projets culturels ont été présenté mais seulement 2 ont été retenus dû au COVID-19. L'aide de M. Sébastien Lemire, député fédéral, a été sollicité pour nous appuyer dans la demande pour l'internet dans la région. Quelques municipalités ont été ajouté à la MADA.</li> </ul>
Rapports lots intra municipaux.	Nous sommes en attente des négociations pour la vente de tremble avec Norbord avant d'entreprendre nos travaux.
Autres rapports	Aucun
Rapport vérificateur 2019	Lecture du rapport financier 2019 de la Municipalité de Taschereau par Mme Manon Labrecque de la firme Daniel Tétreault, CPA, inc.
Rés. #5344-06-20 Débroussaillage secteur Laferté	Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement que M. Denis Provencher procède au débroussaillage secteur Laferté pour un montant de 10 000\$. Adoptée
Soumission porte de garage	Une nouvelle soumission sera demandée pour une porte non isolée.
Rés. #5345-06-20 PAVL-PPA-CE	Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement d'envoyer la demande au Programme d'aide à la voirie locale, projet particulier d'amélioration par circonscription électorale tel que présenté. Adoptée
Rés. #5346-06-20 Ajout pompier cohorte 2018-2019	<p>ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimal;</p> <p>ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habilités nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;</p> <p>ATTENDU qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;</p> <p>ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;</p> <p>ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habilités de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;</p> <p>ATTENDU QUE la Municipalité de Taschereau désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;</p>

ATTENDU QUE la Municipalité de Taschereau a dû ajouter un candidat pour la formation de pompiers 1 à la programmation 2018-2019 pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Taschereau doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Abitibi-Ouest en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par M. Yvan Fortier et appuyé par M. Henri Lampron et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Abitibi-Ouest.

Adoptée

Rés. #5347-06-20  
Achat pompe station  
rue Montreuil

Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement de procéder à l'achat d'une nouvelle pompe pour la station de pompage située sur la rue Montreuil au montant de 8 250.00\$ plus les taxes applicables.

Adoptée

Rés. #5348-06-20  
Engagement  
journalier

Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'engager M. Gilles Gauthier à titre de journalier saisonnier.

Adoptée

Rés. #5349-06-20  
Engagement  
journalier/étudiant

M. Réjean Lord nous informe qu'un des candidats est son petit-fils, donc il s'abstient de participer à la discussion.

Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'engager M. Olivier Lord à titre de journalier étudiant pour l'été 2020.

Adoptée

Rés. #5350-06-20  
Vente de terrain

Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement que la Municipalité de Taschereau vende à M. Mario Lefebvre le lot 6 342 893 au coût de l'évaluation municipale, soit 3 500.00\$ plus taxes, et que M. Lucien Côté, maire, soit nommé signataire pour la vente de ce terrain. M. Lefebvre a 2 ans pour se construire. Cette résolution est valide pour une période de 6 mois à partir de son adoption.

Adoptée

Rés. 5351-06-20  
Soumission PRAU

Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement de demander aux soumissionnaires que les entrepreneurs de Taschereau soient engagés en premier pour les travaux nécessaires à la coupe et au transport du bois du 3 800M<sup>3</sup> du PRAU.

Adoptée

Période de question

Aucune question

Rés. #5352-06-20  
Fermeture

Considérant que l'ordre du jour est épuisé,  
Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement à 21h00 de procéder à la fermeture de la séance du conseil.

Adoptée.

---

Lucien Côté,  
Maire.

---

Chantal Martel  
Directrice générale, Secrétaire-trésorière.